

## L'emploi s'améliore pour les licences pro

**Dans un contexte difficile, l'accès à l'emploi s'améliore pour les titulaires d'une licence professionnelle. Un an et demi après l'obtention du diplôme, l'emploi se stabilise : le chômage baisse à 11 % ; pour les jeunes en emploi, les contrats signés sont souvent des CDI, les postes occupés sont de niveau technicien ou cadre. Les jeunes sont globalement satisfaits de leur emploi et ils sont de moins en moins nombreux à poursuivre des études. Même si les métiers auxquels peut prétendre un titulaire d'une licence professionnelle sont relativement ciblés selon le diplôme et si le marché de l'emploi reste localisé en Ile de France, ces diplômes créés récemment semblent commencer à trouver leur positionnement.**

### 19 mois après une licence professionnelle l'emploi se stabilise

En février 2005, soit en moyenne 19 mois après l'obtention d'une licence professionnelle, 81 % des jeunes se sont insérés dans la vie active et 17 % poursuivent leurs études. 4 jeunes sont actuellement inactifs : l'un d'entre eux a trouvé un emploi qui débutera dans quelques semaines et 3 entreprennent des démarches afin de créer leur entreprise.

#### *Faible taux de chômage*

En février 2005, le taux de chômage des diplômés de licences professionnelles 2003 s'élève à 11 %. Ce taux est bien plus bas que celui observé un an auparavant (c'est-à-dire en moyenne 8 mois après la sortie de formation) pour la même promotion de diplômés (27 %). Ceci n'est pas surprenant puisque les jeunes ont eu plus de temps pour trouver un emploi. Mais ce taux de chômage de 11 % est également plus faible que celui observé pour la promotion de diplômés 2002 vingt mois après l'obtention du diplôme (20 %).

#### *Un contexte moins morose*

Le nombre d'offres d'emplois à l'ANPE a augmenté au deuxième semestre 2004 par rapport à la même période en 2003. Toutefois, les propositions de contrat courts croissent fortement (CDD de moins de 6 mois, missions d'intérim) alors que les offres d'emplois plus longs diminuent.

En février 2005, le taux de chômage s'élève à 10,1 %, mais il est de 22,9 % pour les jeunes actifs de moins de 25 ans, et le taux de chômage des jeunes de 15-29 ans a augmenté de 1 point entre 2003 et 2004. Toutefois, les titulaires d'un diplôme supérieur à vocation technologique ou professionnelle s'insèrent relativement bien, selon l'INSEE.

Une étude du CEREQ confirme les bons résultats de la promotion 2003 des licenciés de l'UMLV : trois ans après leur sortie de formation, les diplômés de 2<sup>ème</sup> cycle en 2001 ont un taux de chômage de 9 %, c'est-à-dire très proche de celui de nos diplômés 2003 dix-neuf mois après la validation de la licence professionnelle.

### ***Les trois quarts des jeunes occupent un emploi stable***

Dix neuf mois après avoir obtenu leur licence professionnelle, 75 % des jeunes en emploi occupent un emploi stable, c'est-à-dire qu'ils ont signé un CDI ou qu'ils ont obtenu un concours de la Fonction publique. La part des jeunes en emploi stable a donc progressé de 7 points par rapport à l'enquête effectuée un an plus tôt ; elle rejoint le même niveau que celle observée pour la promotion de diplômés 2002, dix-huit mois après leur sortie de formation.

Parmi les jeunes en emploi, 3 ne sont pas salariés (ils sont indépendants). 32 occupent des postes « non stables » et 23 d'entre eux sont dans une situation particulièrement précaire : ils remplissent des missions d'intérim, ou ont signé des CDD de 6 mois ou moins, ou ont un statut d'intermittent (ces derniers sont issus des licences professionnelles *techniques et activités de l'image et du son et activités et techniques de communication*).

### ***31 % des jeunes occupent des postes de niveau cadre***

Un peu plus de 30 % des salariés occupent des postes classés en « cadre ou profession intellectuelle supérieure » dans la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS) de l'INSEE (dont 5 % sont enseignants du secondaire). 58 % sont sur des emplois de « professions intermédiaires » (techniciens, contremaîtres...). 11 % des jeunes sont surqualifiés par rapport à leur emploi : ils sont employés ou ouvriers.

Dans le cadre de leur emploi, 38 % des diplômés de licence sont amenés à encadrer une équipe. Celle-ci se compose en moyenne d'une dizaine de personnes.

### ***La moitié des salariés gagne plus de 1 500 euros par mois***

La moitié des salariés à temps plein perçoit une rémunération nette mensuelle<sup>1</sup> supérieure à 1 517 euros, soit un revenu médian supérieur d'un peu plus de 200 euros à ce qu'il était il y a un an. La moitié des salariés gagne entre 1 300 et 1 800 euros par mois et un quart a une rétribution supérieure à 1 800 euros. Finalement, les diplômés 2003 gagnent en moyenne 92 euros de plus que leurs camarades de la promotion 2002.

**Situation des diplômés 2002 et 2003 8 mois et 20 mois après la licence**

	Diplômés 2002 20 mois après la licence	Diplômés 2003	
		8 mois après la licence	19 mois après la licence
Vie active (%)	62	64	81
Taux de chômage (%)	20	25	11
Emploi stable (%)	75	68	75
Salaire net médian (en euros)	1425	1300	1517

Sources : Enquête licence professionnelle 2005  
Enquête licence professionnelle 2004

<sup>1</sup> les primes que les salariés peuvent recevoir ont été mensualisées

## ***77 % des jeunes travaillent en Ile-de-France***

Un peu plus des trois quarts des jeunes travaillent en région parisienne. Bien sûr Paris se réserve la part du lion : un quart des diplômés y exerce son activité. 16 % des jeunes ont trouvé à se faire embaucher en Seine-et-Marne, ce qui est bien peu au regard des objectifs des licences professionnelles, tout du moins au moment de leur création en 1999 : répondre à un besoin local de compétences. 37 % des diplômés sont localisés dans les autres départements de l'Ile-de-France. Un cinquième des licenciés est employé en province. Il faut préciser que la majorité d'entre eux (80 %) résidaient en province avant de venir à l'UMLV pour suivre une licence professionnelle.

## ***Une mobilité faible***

Dès le premier emploi, les trois quarts des jeunes travaillent en Ile de France. Quasiment tous les Franciliens restent en région parisienne, ce qui n'est pas surprenant : c'est là que sont leurs attaches et c'est une région pourvoyeuse d'emplois. La moitié des Provinciaux reste également dans la région qui les a formés. 29 % d'entre eux retournent dans leur région d'origine. Finalement, seuls 14 % des licenciés rejoignent une région qui leur est étrangère.

Une partie des jeunes en emploi ont connu plusieurs postes (63 personnes, soit 43 % des jeunes en emploi). Pour eux, mobilité professionnelle n'est pas synonyme de mobilité géographique : seules 6 personnes sur ces 63 ont changé de région entre leur premier poste et leur poste au moment de l'enquête.

## ***Plus de différences entre les étudiants en alternance et les étudiants « classiques »***

L'enquête huit mois après l'obtention de la licence avait montré que les jeunes ayant suivi les cours de licence en alternance s'en sortaient mieux sur le marché de l'emploi que les jeunes ayant fait un parcours classique : ils étaient moins souvent au chômage (17 % contre 38 %), plus souvent en emploi stable (71 % contre 64 %), plus souvent sur des postes de cadre (37 % contre 18 %). Un an plus tard, les différences observées ne sont plus significatives.

### ***Méthodologie***

Les diplômés 2003 de licences professionnelles ont été enquêtés en février 2005 par téléphone afin d'évaluer leur insertion professionnelle. Les informations collectées ont été complétées par les caractéristiques socio-démographiques contenues dans la base de données des inscrits de l'UMLV (APOGEE).

Tous les diplômés de l'UMLV ont été inclus dans l'enquête, sauf les étudiants effectuant un cursus à l'ESIEE. En effet, ces étudiants valident une licence professionnelle en réseaux et télécommunications quasi automatiquement durant leur deuxième année de technologie. Ils ne sont donc pas à proprement parler des diplômés de l'UMLV.

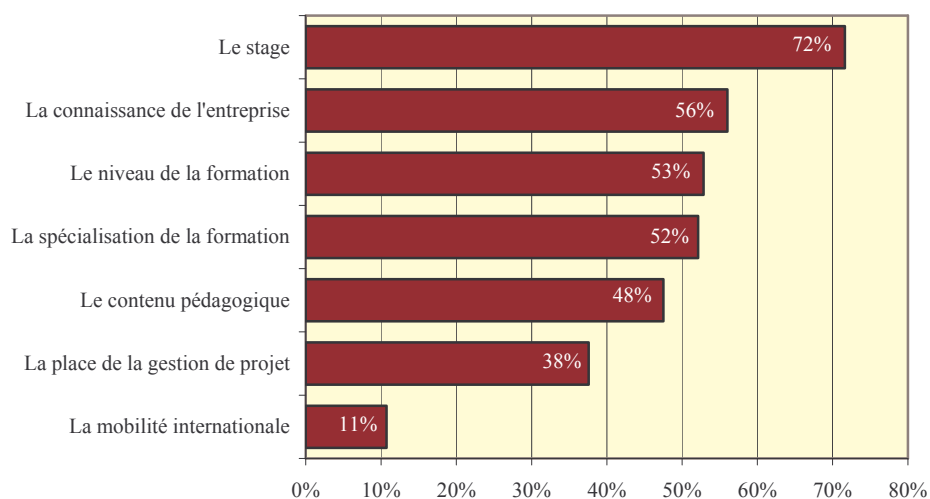
Au total, 197 étudiants parmi les 240 diplômés ont été interrogés, soit un taux de réponse de 82 %. Parmi les répondants à l'enquête, 162 ont déjà été interrogés en février 2004, soit huit mois après l'obtention de la licence.

Cette enquête a également permis d'interroger les diplômés 2004 des licences professionnelles ouvertes à la rentrée 2003. 45 des 57 diplômés de 7 nouvelles licences professionnelles ont répondu au questionnaire (soit un taux de réponse de 79 %).

## Le stage : élément clé de l'insertion professionnelle

Un peu plus du quart des jeunes en emploi ont trouvé leur poste grâce au stage qu'ils ont effectué durant leur licence professionnelle. Mais ils sont 72 % à considérer que leur stage a joué un rôle clé dans l'obtention de leur emploi, puisqu'il leur a permis de valoriser leur curriculum vitae. Les étudiants en alternance durant leurs études pensent plus souvent que leur stage a joué un rôle important pour obtenir leur emploi que les étudiants en formation initiale (83 % contre 57 %). Pour les licenciés, le stage est donc l'élément principal qui a favorisé leur recrutement, loin devant la connaissance qu'ils pouvaient avoir de l'entreprise où ils postulaient (56 %), le contenu de leur licence professionnelle (48 %), la spécialisation que leur apportait leur formation (52 %) ou même le fait d'être titulaire d'un titre de niveau bac + 3 (53 %). Au final, les deux tiers des jeunes estiment que leur licence professionnelle a joué un rôle important, voire très important, pour être embauchés.

Éléments favorisant l'insertion professionnelle



Note de lecture : 72 % des licenciés estiment que leur stage a joué un rôle important pour obtenir leur emploi  
Source : Enquête licence professionnelle, UMLV, 2005

### 63 % des jeunes sont satisfaits de leur emploi

- ✓ 88 % des jeunes sont satisfaits du contenu de leur emploi.
- ✓ 77 % estiment que leur niveau d'études correspond au niveau nécessaire pour exercer leur emploi.
- ✓ 75 % sont satisfaits de leurs perspectives de carrière.
- ✓ 64 % affirment que leur emploi correspond à leur projet professionnel initial
- ✓ 58 % pensent que les enseignements suivis en licence correspondent aux compétences qu'ils doivent mettre en œuvre dans leur emploi.

Malgré ce tableau globalement positif, 44 % des jeunes estiment qu'ils pourraient occuper leur emploi sans avoir obtenu leur licence professionnelle. De plus, 37 personnes, soit 26 % des jeunes en emploi, déclarent que la licence professionnelle n'est pas nécessaire pour occuper leur emploi et qu'elle n'a pas joué un grand rôle pour l'obtenir. Ces 37 personnes sont globalement moins satisfaites de leur emploi (43 % de satisfaits) que les autres jeunes (70 % de satisfaits).

## ***81 % sont satisfaits de leurs conditions de travail***

- ✓ 96 % des licenciés sont satisfaits de l'autonomie que leur confère leur emploi.
- ✓ 93 % sont satisfaits de leurs relations de travail.
- ✓ 81 % sont satisfaits de leurs horaires de travail.
- ✓ 79 % sont satisfaits de la localisation de leur emploi.
- ✓ 69 % sont satisfaits de leur rémunération. Logiquement, les jeunes se déclarant satisfaits de leur salaire sont, en moyenne, mieux rémunérés que les autres (1 690 euros mensuels contre 1 500 euros).

Parmi les jeunes en emploi, 30 personnes (soit 21 %) recherchent activement un autre poste. 12 d'entre elles n'ont pas de contrat stable : ils sont soit en CDD, soit en intérim, soit intermittent du spectacle. Les autres (18 personnes) cherchent à faire évoluer leur carrière et souhaitent voir leur salaire augmenter. Il est vrai que la plupart d'entre eux (13 sur les 18) n'ont connu qu'un seul emploi.

## ***Des métiers ciblés***

La plupart des licences professionnelles conduisent à des métiers relativement ciblés. Les plus significatifs sont présentés ci-dessous, par licence professionnelle :

- ✓ **Activités et techniques de communication**, option Services et technologies de l'info. et de la communication
  - Chargé de communication multimédia
  - Chef de projet
  - Développeur multimédia
  - Technicien de production multimédia et audiovisuel
  - Webmaster
- ✓ **Activités juridiques**, option Services Management et droits des affaires immobilières
  - Assistant de gestion
  - Assistant de syndic
  - Chargée de gestion locative, responsable de transaction
- ✓ **Bois et ameublement**, option Chargé d'affaires en agencement
  - Chargé d'affaire en agencement
  - Dessinateur projeteur
  - Technicien de chantier, métreur
- ✓ **Commerce**, option Acheteur industriel
  - Acheteur industriel, acheteur approvisionneur
  - Assistant acheteur
  - Commercial
- ✓ **Gestion de la production industrielle**, option Contrôle et maintenance des systèmes industriels
  - Technicien de maintenance en électronique
- ✓ **Gestion de la production industrielle**, option Gestion et assurance de la qualité et analyse fonctionnelle
  - Responsable qualité
  - Technicien qualité, assistant qualité
  - Enseignant du secondaire, enseignant en lycée technique
- ✓ **Gestion de la production industrielle**, option Maintenance et expertise des véhicules auto., spécialité carrosserie
  - Expert automobile, expert automobile stagiaire
  - Responsable après vente

- Enseignant du secondaire, enseignant en lycée technique
- ✓ **Hôtellerie et tourisme**, option Tourisme et nouvelles technologies
  - Agent de voyage, agent de réservation, organisateur de voyage
- ✓ **Hôtellerie et tourisme**, option Restauration collective
  - Gérant de restaurant de collectivité, responsable d'exploitation de restaurant
  - Assistant en cafétéria
- ✓ **Hôtellerie et tourisme**, option Management des établissements de loisirs
  - Employé de jeux de casino
  - Membre du comité de direction d'un casino
  - Caissier changeur, contrôleur dans un casino
- ✓ **Intervention sociale**, option Management d'unité de travail dans les organismes de protection sociale
  - Cadre de proximité
  - Chargé de recouvrement
- ✓ **Métiers de l'édition**, option Responsable de la gestion des flux numériques et industries graphiques
  - Responsable d'une imprimerie, responsable prépresse
  - Technicien graphique, opérateur numérique
- ✓ **Réseaux et télécommunications**, option Architectures numériques des systèmes embarqués
  - Technicien en architectures numériques
- ✓ **Techniques et activités de l'image et du son**, option Gestion de prod. en cinéma d'animation et vidéo :
  - Chargé de production
  - Assistant de production

Pour les licences *Systèmes informatiques et logiciels, option Décision et traitement de l'information, datamining* et *Réseaux et télécommunications, option Electronique des communications*, les effectifs de jeunes en emploi ne sont pas assez nombreux pour dégager des métiers types.

**« Il faut proposer des débouchés à tous les niveaux du LMD »**

**Jacques Renaud, chargé de mission relations entreprises et formations professionnelles explique la position de l'Université de Marne-la-Vallée en matière de licences professionnelles.** « L'UMLV a toujours eu le souci du devenir professionnel de ses étudiants. Elle a donc très naturellement proposé des sorties professionnalisantes à tous les niveaux du LMD (licence, master et doctorat) de façon à ce que chaque étudiant puisse bénéficier d'un diplôme offrant de réelles perspectives d'embauche. La licence pro permet donc de proposer une offre de formation complète. Il faut ajouter que les licences pro sont un grand succès : les débouchés sont là, la demande des professions est tout à fait palpable, y compris celles qui au départ étaient très réticentes. Par ailleurs, il y a une grosse demande des lycées pour prolonger la formation de leurs BTS.

Il reste toutefois un problème : les licences pro recrutent pour l'instant des étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS et très peu d'étudiants provenant d'une licence générale, car les licences pro sont souvent présentées à ces derniers comme un recours en cas d'échec. Il faut que soit présenté à un étudiant qui entre en 1<sup>ère</sup> année de licence un panel de formations, avec des débouchés à tous les niveaux de la licence pro à la thèse, en passant par les concours de la fonction publique et les masters professionnels : de cette façon, la licence pro apparaîtra pour ce qu'elle est, un débouché naturel (bien qu'évidemment non exclusif) des étudiants de licence. Ceci renforcera fortement l'attractivité de nos licences. »

## 17 % des diplômés poursuivent des études

Deux rentrées universitaires se sont écoulées depuis l'obtention d'une licence professionnelle. 17 % des diplômés sont encore en formation (soit 34 étudiants). Le taux de poursuite d'études a donc baissé puisque 24 % des jeunes avaient repris une inscription juste après l'obtention de leur licence. Ce taux de poursuite d'études 19 mois après la validation de la licence professionnelle est particulièrement bas au regard des 38 % de diplômés 2002 dans la même situation 20 mois après la validation de la licence.

Parmi les 34 licenciés en formation, 26 poursuivent leur parcours de formation engagé depuis la licence et 8 ont repris leurs études après un passage dans la vie active. 5 d'entre eux n'ont occupé aucun emploi depuis leur bac + 3.

Un tiers des étudiants est inscrit à un niveau bac + 4 (notamment en maîtrise, maîtrise d'IUP, 2<sup>ème</sup> année de MST, 1<sup>ère</sup> année de master, et école de commerce), un autre tiers à niveau bac + 5 (2<sup>ème</sup> année de master, DEA, DESS, cursus d'ingénieur). 10 des 34 étudiants en études suivent des formations de niveaux bac + 3 (licence, licence IUP, formation d'ingénieur, préparation au concours de l'enseignement). 2 étudiants préparent des diplômes de niveau inférieur à une licence (par exemple un BTS).

Sept étudiants parmi les 34 en études sont inscrits à l'UMLV.

### *Sept nouvelles licences professionnelles*

A la rentrée 2003, sept licences professionnelles ont été ouvertes :

- ✓ Economie de la construction en contexte européen
- ✓ Commerce, option antiquaire brocanteur
- ✓ Equipement roulant, option technico-commercial
- ✓ Gestion de la production industrielle, option construction, bois et ameublement
- ✓ Management des organisations, option gérer et communiquer
- ✓ Réseaux et télécommunications, option systèmes audionumériques
- ✓ Santé, option management dans les services de santé

Elles ont diplômé 57 étudiants en 2004. 45 ont pu être joints afin d'évaluer leur situation. Huit mois après l'obtention de leur diplôme, 29 % de ces étudiants sont toujours en études. Ils sortent de 3 formations : les licences professionnelles Management des organisations, Santé et Réseaux et télécommunications.

Deux tiers des étudiants ont choisi de s'insérer dans la vie active. Remarquons que 4 étudiants, issus de la licence professionnelle commerce, option antiquaire brocanteur, sont inactifs. Ils entreprennent des démarches afin de créer leur entreprise. Parmi les jeunes engagés dans la vie active, 6 étudiants sont actuellement à la recherche d'un emploi, soit un taux de chômage de 21 %. 5 d'entre eux n'ont occupé aucun emploi à ce jour.

Un peu plus du tiers des jeunes qui occupent un emploi l'ont trouvé grâce à leur stage de fin d'études. La moitié des jeunes en emploi ont un poste stable. L'autre moitié se trouve dans une situation plus précaire : ils effectuent des missions d'intérim ou ont signé des CDD de moins de 6 mois.

La majorité des jeunes occupe un poste de catégorie « profession intermédiaire »\* (13 des 22 en emploi). 5 d'entre eux ont été recrutés pour des postes de cadre. Les jeunes salariés à temps complet perçoivent une rémunération nette mensuelle s'élevant à 1512 euros en moyenne.

\* Selon la nomenclature des PCS de l'INSEE

## Bilan

Les diplômés de licence professionnelle s'insèrent relativement bien sur le marché de l'emploi : le taux de chômage est bas, les emplois occupés sont stables, bien rémunérés, avec des responsabilités de technicien ou de contremaître. Plus rarement, ils occupent des postes de cadre, mais dans une proportion qui n'est pas négligeable. Petit bémol : le bassin d'emploi des Seine-et-Marnais se situe essentiellement en Ile de France.

La grande majorité des diplômés de licence sont déjà titulaires d'un diplôme professionnel (58 % d'un BTS et 29 % d'un DUT). Quel plus une licence professionnelle apporte-t-elle par rapport à ces diplômes ? L'enquête génération 2001 montre que trois ans après la sortie du système éducatif, 8 % des diplômés de bac + 2 sont au chômage. Le taux de chômage est à peine plus élevé (11 %) pour les diplômés de licence un an et demi après l'obtention du diplôme. De plus, 3 ans après un BTS ou un DUT, les trois quarts des jeunes sont en emploi stable, soit un taux équivalent aux diplômés de licence 19 mois après leur sortie. Peu de diplômés de bac + 2 sont cadres (7 %) contre 31 % pour les licenciés. Les licenciés sont mieux rémunérés 19 mois après l'obtention du diplôme que les bac + 2 trois ans après leur sortie (les salaires médians s'élèvent respectivement à 1 500 euros et 1 250 euros). Les licenciés ont donc une meilleure insertion, plus rapidement, ce qui peut laisser supposer que leurs futures évolutions de carrière seront également meilleures.

### *Pour aller plus loin*

#### **ATTAL-TOUBERT Ketty, DEROSIER Alice**

*Enquête sur l'emploi 2004. Le chômage augmente légèrement malgré la reprise de l'emploi*  
INSEE, INSEE première n°1009, mars 2005.

#### **DARES**

*Le marché du travail en février 2005*  
DARES, Premières informations n°14.3, mars 2005.

#### **MAILLARD Dominique, VENEAU Patrick**

*Les licences professionnelles. Les voies étroites de la professionnalisation à l'université*  
CEREQ, BREF n°197, mai 2003.

#### **MARCHAL Nathalie, MOLINARI-PERRIER Mickaële, SIGOT Jean-Claude**

*Génération 2001, s'insérer lorsque la conjoncture se dégrade*  
CEREQ, BREF n°214, décembre 2004.

#### **OFIPE résultats**

*Les licences pro s'imposent sur le marché*  
Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°45, juin 2004.